



19 avril 22

19 Mai 22

8 Juin 2022

29 Juin 22

Eté 2022

Septembre -
Décembre
22

OUVERTURE de la Campagne Fiscale

Collecte des documents par email ou SwissTransfer ou dépôt dans l'un de nos 3 bureaux selon check list

Prise de RDV pour les nouveaux clients

Date limite pour les Primo Déclarants et Non-Résidents

Date limite de Dépôt de votre déclaration en EDI.

Date limite pour corriger la télédéclaration

Implémentation de notre déclaration sur votre espace impots.gouv

Réception de votre avis : contrôle des montants

Fractionnement en 4 / 3 / 2 mensualités du solde à payer

VOUS

Lettre de mission si non reconductible

Paiement provision 50%

RDV 30 - 45 min nouveaux clients uniquement

Transmission des documents utiles selon check-list

VOUS

Dès télétransmission, une copie de votre déclaration vous sera transmise pour vérification, avec simulation de l'impôt à venir.

Facturation du solde de votre déclaration

VOUS

Comparaison de notre calcul et de l'avis reçu.

=> Nous revenir en cas de différence

=> En cas de questions de l'administration durant 3 ans

=> Le Cabinet traite.

Pour la Campagne Fiscale **2023 (revenus 2022)**, nous vous solliciterons à compter de Pâques 2023 dès lors que nous vous avons accompagné l'année précédente.